

Revue africaine des Humanités



Revue Pluridisciplinaire du Département de Sociologie

ISSN : 2756-7680

© Presses Universitaires de Ouagadougou
03 BP 7021 Ouagadougou 03 (Burkina Faso)
Université Joseph KI-ZERBO



Volume 1 N° 003 - Décembre 2025

Administration

Directeur de publication
Alexis Clotaire Némoiby BASSOLÉ
Maître de conférences

Directeur adjoint de publication
Zakaria SORÉ, Maître de conférences

Secrétariat de rédaction

Dr Abdoulaye SAWADOGO
Dr George ROUAMBA
Dr Paul-Marie MOYENGA
Dr Miyemba LOMPO
Dr Adama TRAORÉ

Contacts

03 BP 7021 Ouagadougou 03 (BurkinaFaso)
Email : rah@ujkz.bf
Tél. : (+226) 70 21 27 18/78 840 523

Éditeur

Presses Universitaires de Ouagadougou
03 BP 7021 Ouagadougou 03 (Burkina Faso)

Comité scientifique

André Kamba SOUBEIGA, Professeur Titulaire, Université Joseph Ki-Zerbo, Alkassoum MAÏGA, Professeur Titulaire, Université Joseph Ki-Zerbo, Augustin PALÉ, Professeur Titulaire, Université Joseph Ki-Zerbo, Valérie ROUAMBA/OUEDRAOGO, Professeur Titulaire, Université Joseph Ki-Zerbo, Gabin KORBEOGO, Professeur Titulaire, Université Joseph Ki-Zerbo, Ramané KABORÉ, Professeur Titulaire, Université Joseph Ki-Zerbo, Fernand BATIONO, Professeur Titulaire, Université Joseph Ki-Zerbo, Patrice TOÉ, Professeur Titulaire, Université Nazi Boni, Ludovic O. KIBORA, Directeur de Recherches, Institut des Sciences des Sociétés, Lassane YAMEOGO, Professeur Titulaire, Université Joseph Ki-Zerbo, Jacques NANEMA, Professeur Titulaire, Université Joseph Ki-Zerbo, Aymar Nyenzenzi BISOKA, Professeur, Université de Mons, Issaka MANDÉ, Professeur, Université du Québec A Montréal, Magloire SOMÉ, Professeur Titulaire, Université Joseph Ki-Zerbo. Mahamadou DIARRA, Professeur Titulaire, Université Norbert Zongo, Relwendé SAWADOGO, Maître de conférences Agrégé, IBAM, Hamidou SAWADOGO, Maître de conférences Agrégé, IBAM, Patrice Réluendé ZIDOUEMBA, Maître de conférences Agrégé, Université Nazi Boni, Aly TANDIAN, Professeur Titulaire, Université Gaston Berger, Pam ZAHONOGO, Professeur Titulaire, Université Thomas Sankara, Didier ZOUNGRANA, Maître de Conférences Agrégé, Université Thomas Sankara, Salifou OUEDRAOGO, Maître de conférences Agrégé, Université Thomas Sankara, Oumarou ZALLÉ, Université Norbert Zongo, Driss EL GHAZOUANI, Professeur, Faculté des Sciences de l'Éducation, Université Mohammed V de Rabat/Maroc, K. Jessie LUNA, Associate Professor, Sociologie de l'environnement, Université d'État du Colorado - CSU.

Comité de lecture

Alexis Clotaire BASSOLÉ, Sociologie, Université Joseph Ki-Zerbo, Zakaria SORÉ, Sociologie, Université Joseph Ki-Zerbo, Seindira MAGNINI, Sociologie, Université Joseph Ki-Zerbo, Évariste BAMBARA, Philosophie, Université Joseph Ki-Zerbo, Issouf BINATÉ, Histoire des religions, Université Alassane Ouattara, Abdoul Karim SAÏDOU, Science politique, Université Thomas Sankara, Gérard Martial AMOUGOU, Science politique, Université Yaoundé II, Sara NDIAYE, Sociologie, Université Gaston Berger, Martin AMALAMAN, Sociologie, Université Peleforo Gon Coulibaly, Muriel CÔTE, Géographie, Université de Lund, Heidi BOLSEN, Littérature française, Université de Roskilde, Sylvie CAPITANT, Sociologie, Université Paris I Sorbonne, Sita ZOUGOURI, Sociologie, Université Joseph Ki-Zerbo, Désiré Bonfica SOMÉ, Sociologie, Université Joseph Ki-Zerbo, Alexis KABORÉ, Sociologie, Université Joseph Ki-Zerbo, Bouraïman ZONGO, Sociologie, Université Joseph Ki-Zerbo, Paul-Marie MOYENGA, Sociologie, Université Joseph Ki-Zerbo, George ROUAMBA, Sociologie, Université Joseph Ki-Zerbo, Taladi Narcisse YONLI, Sociologie, Université Joseph Ki-Zerbo, Habibou FOFANA, Sociologie du droit, Université Thomas Sankara, Raphaël OURA, Géographie, Université Alassane Ouattara, Paulin Rodrigue BONANÉ, Philosophie, Institut des Sciences des Sociétés, Marcel BAGARÉ, Communication, École Normale Supérieure, Fatou Ghislaine SANOU, Lettres Modernes, Université Joseph Ki-Zerbo, Cyriaque PARÉ, Communication, Institut des Sciences des Sociétés, Tionyélé FAYAMA, Sociologie de l'innovation, Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles, Any Flore MBIA, Psychologie, Université de Maroua, Ely Brema DICKO, Anthropologie, Université des Sciences Humaines de Bamako, Tamégnon YAOU, Sciences de l'éducation, Université de Kara, Madeleine WAYACK-PAMBÉ, Démographie, Université Joseph Ki-Zerbo, Zacharia TIEMTORÉ, Sciences de l'éducation, École Normale Supérieure, Mamadou Bassirou TANGARA, Économie et développement, Université des Sciences sociales et de Gestion de Bamako, Didier ZOUNGRANA, Sciences Économiques, Université Thomas Sankara, Salifou OUEDRAOGO, Sciences Économiques, Université Thomas Sankara, Saïdou OUEDRAOGO, Sciences de Gestion, Université Thomas Sankara, Yissou Fidèle BACYÉ, Sociologie du développement, Université Thomas Sankara, P Salfo OUEDRAOGO, Sociologie du développement, Université Joseph Ki-Zerbo, Yacouba TENGUERI, Sociologie du genre, Université Daniel Ouezzin Coulibaly, Désiré POUDIOUGOU, Sciences de l'éducation, Institut des Sciences des Sociétés, Amado KABORÉ, Histoire, Institut des Sciences des Sociétés, Kadidiatou KADIO, Institut de Recherche en Sciences de la Santé, Salif KIENDREBEOGO, Histoire, Université Norbert Zongo, Oumarou ZALLÉ, Économie des institutions, Université Norbert Zongo, Dramane BOLY, Démographie, Université Joseph Ki-Zerbo, Roch Modeste MILLOGO, Démographie, Université Joseph Ki-Zerbo, Béni Mathieu DAILA, Sociolinguistique, Université Daniel Ouezzin Coulibaly, Oboussa SOUGUE, Sémiotique, Université Nazi Boni, Hamidou SANOU, Université Daniel Ouezzin Coulibaly, Oumar SANGARE, Sociologie, Université de Laval, Canada, Genesquin Guibert LEGALA KEUDEM, Economie, Université Nazi Boni, Awa OUEDRAOGO/YAMBA, Anthropologie de la santé, Université Nazi Boni.

Éditorial

La Revue Africaine des Humanités (RAH) est une revue internationale de sciences sociales à comité de lecture du Département de Sociologie de l'Université Joseph Ki-Zerbo. Elle publie deux numéros par an aux Presses universitaires de Ouagadougou. Elle publie des articles des disciplines relevant des humanités (Sociologie, anthropologie, Géographie, Histoire, Éducation, Philosophie, Psychologie, Politique, Économique, Droit, Linguistique, Communication).

C'est une revue internationale à caractère pluridisciplinaire dont le siège social est à Ouagadougou. Les textes publiés par la revue proviennent d'horizons divers qui composent le vaste champ des disciplines issues des sciences humaines et sociales, des sciences juridiques et politiques, des sciences économiques et tout autre champ disciplinaire.

La revue promeut et soutient la réflexion et la compréhension des dynamiques autour des questions de l'humanité. Elle encourage la production de textes de synthèse, de réflexions d'ordre théorique axées sur des études portant sur les thèmes liés aux défis des sociétés ; de travaux restituant la problématique des politiques publiques, des exigences économiques et organisationnelles, des réalités culturelles et des questions de tous ordres que pourrait soulever notre existence ; des apports de type herméneutique interprétant, dans un sens pluridisciplinaire, les innovations de l'intelligence artificielle et son impact sur la vie humaine ; des critiques de portée éthique e/out idéologique des transformations sociales et humaines marquées par les innovations et les expérimentations dans nos sociétés contemporaines ; des articles synthétisant ou établissant l'état des connaissances, retracant l'évolution de la pensée autour des notions de valeurs humaines, ou orientant les enjeux de ce rapport vers de nouveaux horizons ; des actes de colloques aux thématiques autres peuvent être publiés par la Revue.

La Revue Africaine des Humanités (RAH) est une tribune pour les chercheurs, les enseignants, les praticiens et pour les étudiants qui s'intéressent aux nouveaux phénomènes que suscitent les évolutions technologiques et leur rapport à l'humanité. Ce premier numéro est riche de dix contributions qui analysent les préoccupations de l'humanité dans la modernité.

Alexis Clotaire Némoiby BASSOLÉ

Sommaire

BILBAALGO OU BALÔNGÊ, LE QUARTIER DE BALEM NAABA : MEMOIRE ET IDENTITE D'UN QUARTIER DE WAOGDGO LASSINA SIMPORE	7
TELEPHONIE MOBILE ET TRANSFERTS DE FONDS : UN VECTEUR DE RENFORCEMENT DES DYNAMIQUES TRANSLOCALES POUR LES EMIGRES BURKINABE EN COTE D'IVOIRE BAKARY OUATTARA, MOUOBOUM MARC MEDA ET TAPSOBA TEBKIETA ALEXANDRA.....	25
REDUCTION DE LA FECONDITE DES ADOLESCENTES DE 1993 A 2021 AU BURKINA FASO : LES PRINCIPAUX FACTEURS EXPLICATIFS ET MECANISMES DE CHANGEMENT DOUBA NABIE, ISSIAKA DABONE ET ROCH MODESTE MILLOGO	39
ADOPTION A GRANDE ECHELLE DU MARAICHAGE BIOLOGIQUE CERTIFIE BIOSPG DANS LES COMMUNES DU GRAND OUAGA AU BURKINA FASO NESSAN BAMISSA BARRO, PAUL ILBOUDO ET RAMANE KABORE	57
AIRES PROTEGEES ET DEVELOPPEMENT LOCAL : QUAND LE PARC NATIONAL DU MONT SANGBE DEVIENT UN FARDEAU POUR LES RIVERAINS KASSIKAN GEOFFROY ULRICH NIANZOU ET ADON SIMON AFFESSI.....	81
LA SURVENANCE DU VIOLE DANS LA COMMUNE D'ABOMEY- CALAVI: ACTEURS, LOGIQUES ET VECU DES VICTIMES CLAUDINE AFIAVI PRUDENCIO.....	97
PENSER ET PANSE LE MYSTERE DU MAL AVEC GABRIEL MARCEL CALIXTE KABORÉ.....	117
FONCTIONS ET ENJEUX CULTUELS DU PARC URBAIN BANGR- WEOOGO DE OUAGADOUGOU (BURKINA FASO) ALEXIS KABORÉ	133
ETHNOGRAPHIER L'ACCES AUX PRODUITS FORESTIERS NON LIGNEUX (PFNL) : GENRE, TENURE ET NEGOCIATION DES DROITS AU BURKINA FASO SITA ZOUGOURI, MAWA KARAMBIRI, MICHAEL P.B. BALINGA ET MATURIN ZIDA	155
ORGANISATIONS PAYSANNES DU BURKINA FASO : UNE CONSTRUCTION SOCIALE DE LA GOUVERNANCE INCLUSIVE DANS LA VILLE DE BOBO-DIOULASSO YMBA AWA OUEDRAOGO.....	199

Organisations paysannes du Burkina Faso : une construction sociale de la gouvernance inclusive dans la ville de Bobo-Dioulasso

Ymba Awa OUEDRAOGO

Sociologue de la santé et Anthropologue des Organisations
Enseignant-chercheur à l'Université Nazi BONI de Bobo-
Dioulasso. Membre du Laboratoire d'Études Rurales sur
l'Environnement et le Développement Économique et Social
(LERE/DES)
ymbaw@yahoo.fr

Résumé

Le modèle de gouvernance inclusif, présenté comme un modèle accompli, va rencontrer dans sa mise en œuvre d'énormes difficultés liées à la présence d'autres réseaux de solidarité et de rapports à la production. La recherche a eu pour objet de mener la réflexion sur les défis et les implications liés à l'introduction du modèle de gouvernance « encadré » dans le monde paysan. Une ethnographie conduite dans la zone urbaine et péri-urbaine de Bobo-Dioulasso a permis d'effectuer 48 entretiens individuels, 5 *focus groups* et un atelier de co-construction entre acteurs que sont : les représentants des Organisations paysannes, les producteurs agricoles de la base, et les représentants du niveau institutionnel. Les résultats montrent que les enjeux qui se construisent autour du fonctionnement des organisations paysannes renvoient à l'analyse des modèles structurant l'action collective qui soulèvent la confrontation des logiques et des représentations des acteurs. Ainsi, l'organisation est un construit d'acteurs multiples aux intérêts discordants et souvent conflictuels. La perception de l'inclusion varie selon les positions, les statuts et les intérêts à défendre dans la structure. Une démarcation s'observe entre existence, respect des textes réglementaires et contraintes sociologiques. L'exigence de la gouvernance dite inclusive va bouleverser les pratiques (diversité des acteurs aux intérêts pluriels, application partielle des textes, manque d'alternance) où l'intégration des groupes spécifiques tels que les femmes, les jeunes, les personnes en situation de handicap soulève d'énormes difficultés. Il faut penser une gouvernance systémique qui aura pour mission de : gérer les compromis entre acteurs (faibles # dominants) ; lire les alliances stratégiques, renforcer les compétences des producteurs dans les domaines technique et organisationnel, harmoniser les textes... En sus, les pratiques de solidarités et de gouvernance locales peuvent dans ce sens enrichir le modèle de gouvernance « encadré » pour une planification des politiques agricoles.

Mots-clés : Organisations paysannes, Gouvernance inclusive, solidarités locales, Burkina Faso.

Abstract

The inclusive governance model, presented as a successful model, will encounter enormous difficulties in its implementation due to the presence of other solidarity networks and relationships to production. The research aimed to reflect on the challenges and implications of introducing the "framed" governance model into the rural world. An ethnography conducted in the urban and peri-urban area of Bobo-Dioulasso involved 48 individual interviews, 5 focus groups, and a co-construction workshop with stakeholders including representatives of farmers' organizations, grassroots agricultural producers, and representatives from the institutional level. The results show that the issues surrounding the functioning of farmers' organizations relate to the analysis of the models structuring collective action, which raise the question of the actors' logics and representations. Thus, the organization is a construct of multiple actors with divergent and often conflicting interests. The perception of inclusion varies according to positions, statuses, and the interests to be defended within the structure. A distinction can be observed between the existence of inclusion, compliance with regulations, and sociological constraints. The requirement of so-called inclusive governance will disrupt existing practices (diversity of actors with multiple interests, partial application of regulations, lack of rotation) where the integration of specific groups such as women, young people, and people with disabilities raises enormous difficulties. We need to think about a systemic governance which will have the mission of: managing the compromises between actors (weak vs. dominant); reading strategic alliances, strengthening the skills of producers in the technical and organizational fields, harmonizing texts... In addition, local solidarity and governance practices can in this sense enrich the "framed" governance model for planning agricultural policies.

Keywords: peasant organizations, Inclusive governance, local solidarities, Burkina Faso.

Introduction

L'organisation paysanne peut être appréhendée comme un instrument de l'action collective que se donnent les producteurs pour parvenir à une coopération nécessaire à l'atteinte de buts partagés ; et ce, à des fins de coordination interne et vis-à-vis de l'extérieur, pour renforcer leurs capacités de négociation avec d'autres acteurs de leur environnement, P.M. Bosc (2003, p2).

Il est proposé le modèle inclusif de gouvernance pour gérer ces organisations. Théoriquement, ce modèle prend en compte, d'une part les besoins et les voix de tous les acteurs de la sphère agricole et d'autre part se soucie de l'existence de la démocratie, des droits humains, de la participation, de l'existence de normes et de sanctions au sein des organisations paysannes (K. Moukite, 2014). Si le modèle de gouvernance inclusif a été longtemps présenté comme un modèle accompli, sa mise en œuvre au sein de nombreuses organisations dans la sous-région ouest-africaine reste un énorme défi pour de nombreuses raisons liées au contexte socio-technique, culturel et économique (A. Janvry et E. Sadoulet, 2004).

Étant en évolution permanente, ces organisations paysannes se construisent et fonctionnent aujourd'hui au Burkina Faso notamment dans les Hauts-Bassins, à travers des mécanismes hybrides cherchant à allier cadre institutionnalisé, encadré et contraintes sociologiques. Cette rencontre de cultures crée de nouveaux modèles de gouvernance selon les situations (E. Sabourin *et al.*, 1998) ; toute chose qui va fragiliser certains projets de consolidations des relations internes entre différents niveaux et différents gabarits de structures paysannes. Ainsi, à Bobo-Dioulasso, le fonctionnement de ces organisations paysannes traduit en partie la rencontre entre modèle de solidarité institutionnalisé défini par des « règles externes » souvent perçues comme contraignantes et les exigences sociologiques suivant des règles culturelles propres au milieu.

Il est alors pertinent de mener la réflexion sur les défis et les implications liés à l'introduction de modèle de gouvernance « encadré » dans le monde paysan. La promotion de ce modèle ne se fera pas sans processus de réaction et de reformulation qui sont des mécanismes d'appropriation et d'endogénéisation des projets de développement. La suite de ce travail présente les méthodes utilisées pour la collecte des données, les résultats et une discussion mettant en perspective les données collectées avec des travaux similaires.

1. Méthodologie

1.1. La zone de l'étude

Cette étude est une ethnographie conduite dans la zone urbaine et péri-urbaine de Bobo-Dioulasso, notamment dans les localités de Sembla Toukôrô et Kuinima. Bobo-Dioulasso est la capitale économique du Burkina Faso. C'est surtout une zone fertile et propice à la production agricole. De nombreuses institutions publiques et privées (associations, groupements, unions) sont créées pour répondre à la problématique de la structuration paysanne.

1.2. Les techniques utilisées et l'échantillon

En plus de la recherche documentaire, la collecte des données s'est déroulée du 20 février au 31 mars 2025. Ainsi, 48 entretiens individuels, 5 focus groups ont été menés auprès des producteurs de la base selon les secteurs (culture de rentes, céréales, maraîcher culture, secteur fruitier). Une dizaine de personnes ont constitué les groupes de discussion pour chaque secteur : culture de rentes, céréales, maraîcher culture, secteur fruitier. Ces discussions de groupe ont permis de clarifier certaines interrogations issues des entretiens individuels. Enfin un atelier de co-construction entre tous les acteurs intervenant sur la question des organisations paysannes à Bobo-Dioulasso a été réalisé durant le mois d'avril 2025. L'atelier a permis de discuter des grandes lignes fournies par les résultats préliminaires de l'enquête terrain et d'y apporter des orientations éclairées au regard de la diversité des approches et des compétences présentes.

À partir de choix raisonné, les entretiens ont été menés auprès :

- des représentants au niveau des Organisations paysannes : 18 membres des organisations paysannes soit 2 membres par structures dans la ville de Bobo-Dioulasso : la C.P. F¹, la FEPA-B², L'UCOBAM³, la FNJPA-F⁴, la F.E.B⁵, la FENAFTER-B⁶, l'association des agripreneurs, UPPA⁷ Houet, UNPCB⁸ ;

- des producteurs agricoles de la base : 20 entretiens avec les producteurs selon les filières (culture de rente, céréales, maraîcher culture, fruits) ;

- des représentants au niveau institutionnel : 10 entretiens ont été menés soit : 02 entretiens individuels avec les représentants de la chambre d'agriculture ; 02 représentants des directions de l'agriculture ; 02 entretiens individuels ont été réalisés avec les représentants de la Direction Régionale et Provinciale de l'Agriculture ; 02 entretiens ont été réalisés avec des représentants de la Direction de la Promotion de l'Économie Rurale (DGPER) et la Direction du foncier, de la Formation et de l'Organisation du Monde Rural (DGFOMR) ; 02 Entretiens ont été menés avec des chercheurs⁹ spécialistes de la question de la gouvernance au sein des Organisations paysannes.

¹ La Confédération Paysanne du Faso

² La Fédération des Professionnelles Agricoles du Burkina

³ L'Union des Coopératives Agricoles et Maraîchères du Burkina

⁴ La Fédération Nationale des Jeunes Producteurs Agricoles du Burkina

⁵ La Fédération des Éleveurs du Burkina

⁶ La Fédération Nationale des Femmes Rurales du Burkina

⁷ Union des Producteurs agricole du Houet

⁸ Union National des Producteurs du Coton

⁹ De l'Institut de Développement Rural (IDR) et de l'Institut de l'Environnement et des Recherches Agricoles (INERA).

1.3. Les considérations éthiques

La participation des répondants à l'enquête a été strictement volontaire. Tous les participants à cette étude ont reçu des informations détaillées sur les objectifs de l'étude. Une fiche de consentement éclairé a été présentée en bambara et en mooré et signée par chaque participant. Les enquêtés ont été rassurés sur la confidentialité de leurs informations personnelles durant le traitement des données et la diffusion des résultats. Les entretiens étaient enregistrés avec leur autorisation. Dans le cas contraire, ils étaient effectués avec des prises de notes. Les notes de terrains, et les journaux de terrain ont enrichi les données collectées durant la phase de collecte. L'étude a été conduite avec l'autorisation de l'Université NAZI Boni.

1.4. L'analyse

Une analyse de contenu de l'ensemble des discours des interviewés a été effectuée. L'analyse a consisté à faire une mise en relation des variables émises au départ, à faire la comparaison entre les résultats de l'observation et les résultats attendus par les hypothèses et opérer une interprétation des écarts. Le logiciel d'analyse de données qualitatives QDA Miner 4 Lite a été utilisé pour l'analyse des données.

L'analyse s'est faite à partir de l'approche de H. Mendras, 1967, sur l'organisation paysanne vue comme un construit social qui a une dynamique interne. Dynamique qui résulte des interactions dialectiques entre les acteurs, la société locale et l'environnement. Ainsi, l'organisation paysanne n'est pas une structure figée, mais un construit social dynamique en transformation sous l'effet « de la modernité » ou de l'extérieur. Les approches de P. Livet et L. Thévenot, 1994, cités par M. R. Mercoiret (2003, p3) ont permis de faire une lecture à travers les modèles d'action collective que soulèvent la confrontation des logiques des acteurs impliquant de perpétuels ajustements par des compromis pour le maintien des équilibres (des liens) nécessaires pour la survie.

2. Résultats

Les lignes qui suivent présentent la perception communautaire du modèle inclusif. Seront présentés les mécanismes de détournement du modèle pour en tirer profit. Les défis liés aux exigences institutionnelles du modèle inclusif : maîtrise des textes, alternance, implication de genre ; offre de la matière pour une analyse ultérieure.

2.1. La gouvernance inclusive : quelle compréhension des membres des organisations paysannes

La compréhension de la gouvernance dite inclusive au niveau des organisations paysannes approchées, s'observe à travers plusieurs éléments que sont : l'engagement, l'écoute, la prise en compte des avis de tout un chacun, la transparence, le respect des règles, la disponibilité à faire équipe avec les autres. Cela suggère selon les enquêtés la mise en commun des intelligences, l'entraide et la solidarité. Cela est confirmé dans à travers les propos suivants :

« ... *Les avis sont pris en compte et ils sont écoutés* » (S. M, 25 ans, Productrice agricole, URJAPB, 18/03/2025).

L'inclusion suggère donc que chacun joue un rôle spécifique et que chacun connaisse sa place. Ne pas être à sa place selon sa position sociale conduit à la confrontation. L'environnement social laisse par conséquent une empreinte et crée un prolongement des hiérarchies sociales, des règles et des rôles sociaux dans le fonctionnement des Organisations Paysannes. Ainsi, « ... *Chacun connaît sa place* » (T. Z, 35 ans, Producteur agricole, Ansar, 19/03/2025). Pour certains enquêtés, « ... *les femmes comprennent qu'elles doivent juste nous faire à manger et nous, nous comprenons que nous devons travailler au jardin* » (T. I, 44 ans, Producteur agricole, Gouvernance formelle, 16/03/2025).

Les valeurs sociales sont mises en exergue telles que le respect lié à l'âge, le respect de la position sociale : « *Quand par exemple, il y a une mésentente et qu'une femme de la même génération que la mère de la personne parle, elle est écoutée... Les femmes comme les vieux ont leur rôle à jouer* » (S. M, 34 ans, producteur agricole, Allah Komi, 19/03/2025). À la lumière de ces propos, la gouvernance inclusive est comprise comme un tremplin pour l'engagement prenant en compte l'intégration des groupes spécifiques notamment les femmes dans l'exécution des missions de l'organisation. Pour les membres des Organisations Paysannes, la gouvernance inclusive constitue une opportunité en ce qu'elle participe à leur promotion et veille à l'intégration des groupes spécifiques.

L'inclusion suppose que chaque groupe spécifique, chaque groupe social ou chaque groupe de production soit pris en compte. Il faut unifier les sous-groupes spécifiques, partant du niveau local, provincial, au niveau national. Il faut qu'il y ait la possibilité de partager librement les défis et les difficultés.

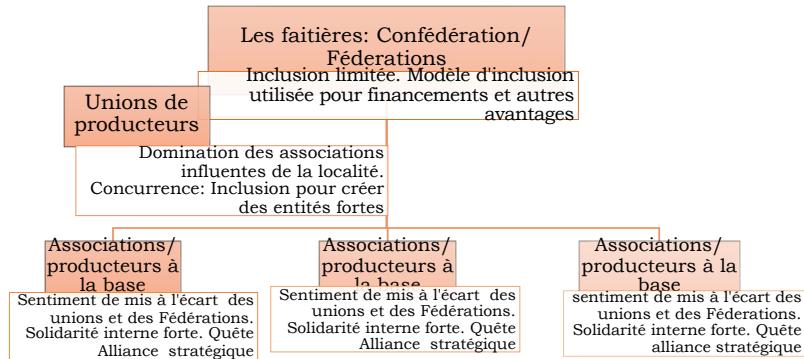
Pour les Organisations Paysannes, l'inclusion suppose théoriquement que les groupes spécifiques tels que les femmes, les jeunes, les personnes âgées, les personnes handicapées, ou les personnes déplacées internes sont pris en compte au niveau des sphères principales de décisions. Cette lecture et cette compréhension, même si elles ne sont pas appliquées à la lettre, sont selon les enquêtés suffisantes pour la participation aux activités des organisations.

La présence ou l'encadrement d'institutions de l'État comme entité de référence fait office de preuve d'inclusion, comme le confirment ces propos « ... Nous travaillons avec plusieurs ministères, donc nous comprenons la gouvernance inclusive » (S. S, 50 ans, Animateur endogène, CPF, 21/03/2025).

2.2. Utiliser l'inclusion comme moyen d'accès aux opportunités

Évoquer l'aspect de l'inclusion comme moyens d'accès à des opportunités, c'est surtout soulever la différence entre les organisations. Les enjeux ne sont pas les mêmes selon l'envergure de l'organisation. En effet, les associations, les unions, les fédérations ou les faitières ne fonctionnent pas de la même façon et n'ont pas les mêmes objectifs. La taille par exemple de l'organisation détermine et oriente une approche particulière d'inclusion déterminée par le poids économique. Ainsi les Confédérations, les fédérations au sommet de l'échelle que sont : la Confédération Paysanne du Faso (C.P. F), la Fédération des Professionnelles Agricoles du Burkina (FEPA-B), la Fédération Nationale des Jeunes Producteurs Agricoles du Burkina (FNJPA-B), la Fédération des Éleveurs du Burkina (FEB), et la Fédération Nationale des Femmes Rurales du Burkina (FENAFER-B), sont régis par un style de management spécifique où les plus influents (nantis) économiquement dirigent les instances. Les Unions de producteurs composés de structures associatives sont au niveau inférieur en dessous des précédents. Ces unions se font la concurrence entre elles. Dans cette étude, les unions approchées sont l'Union des Producteurs agricoles du Houet (UPPA), l'Union National des Producteurs du Coton (UNPCB), l'Union des Coopératives Agricoles et Maraîchères du Burkina (UCOBAM). Des structures « plus modestes » regroupant les associations, les groupements des producteurs à la base sont aussi représentées telle que l'association des agri preneurs ; ces associations recherchent des affiliations stratégiques avec des unions. D'autres acteurs non affiliés à des organisations sont également présents au bas de l'échelle.

Figure 1 : Hiérarchisation au sein des organisations paysannes et motifs d'inclusion.



Le modèle de gouvernance « inclusive » est utilisé selon l'utilité perçue de l'inclusion. En effet, l'inclusion de certains groupes spécifiques tels que les femmes, les jeunes, les personnes handicapées au sein de l'organisation procure des ouvertures permettant de bénéficier de nombreux avantages de la part de partenaires publics et privés tels que : l'obtention de financements, le renforcement de capacité (formation), de partenariat, de voyages.

2.2.1. *Inclure certains groupes pour l'image et pour des avantages*

La construction d'une image positive en adoptant l'inclusion soulève la question de l'appropriation réelle de ce concept et de sa mise en œuvre effective dans le fonctionnement des institutions et au niveau des sphères de décisions ; c'est ce que mentionne ce propos : « ... certains veulent laisser paraître une image bien pour avoir des avantages... » T.G.D, 57 ans, masculin, producteur de culture de rente, 16/03/2025).

Au regard des résultats, certaines organisations paysannes qui étaient gérées par des hommes ou des femmes ou encore sans inclusion de personnes en situation de handicap, vont revoir leurs positions en intégrant ces derniers dans leur organisation. En effet, la prise en compte de ces groupes (femmes, jeunes, personnes handicapées) dans l'organisation a l'avantage d'obtenir facilement des partenariats d'une part et d'autre part de renforcer les capacités de ces catégories, ce qui à terme contribue à la réduction de la pauvreté à travers l'auto prise en charge. Les extraits d'entretien suivants illustrent cette réalité :

« ... Il y a un programme spécial pour les jeunes qui consiste à produire les semences fourragères. Pour les femmes, il y a le crédit qui leur est accordé. Nous avons une commission spéciale de qualité gérée par les femmes lorsqu'on travaille avec le PAM » (S. S., 65 ans, Agriculteur, FEPAB, 03/04/2025).

« Par exemple, il y a maintenant un programme au niveau de la confédération... dans nos textes où les personnes handicapées reçoivent de l'engrais et des intrants subventionnés. ... Nous avons aussi un programme né de la collaboration avec la Caisse Nationale de Sécurité Sociale dédié aux femmes » (S. S., 50 ans,Animateur endogène, CPF, 21/03/2025).

Cette prise en compte des groupes spécifiques est donc fonction des ambitions des organisations. L'intérêt dont il est fait cas ici est l'intégration stratégique des femmes dans les instances de décisions pour avoir la sympathie des institutions (ONG, agences des Nations Unies, Structures de l'Etat). Dans ce sens il ressort des résultats que l'intégration des groupes spécifiques dans les instances de décisions contribue à rehausser l'image de l'organisation induisant ainsi un attrait des partenaires. Le positionnement des femmes au sein de postes stratégiques au niveau de certaines organisations paysannes est un exemple illustratif qui fait naître un sentiment d'appartenance. En témoignent les propos des enquêtés ci-après : « Ces groupes spécifiques sont vraiment pris en compte, la preuve est qu'ils sont dans le bureau. Aussi, nous avons des femmes que nous avons prises comme leader et que nous avons formées. » (B. Y, 60 ans Aide-Comptable, Fédération des Éleveurs du Burkina, 19/03/2025).

L'analyse de ces discours laisse entrevoir, le niveau de prise en compte des groupes spécifiques qui est fonction des caractéristiques de l'organisation paysanne ou des intérêts liés à la prise en compte de ces groupes spécifiques. On en déduit que la prise en compte des groupes spécifiques constitue un élément fondamental dans toute organisation paysanne de nos jours pour deux raisons : pour le rehaussement de l'image des structures et pour l'obtention d'avantages tels que des financements, des intrants, des formations, des partenariats, notamment le réseautage.

2.3. Les défis liés à l'adoption du modèle de gouvernance inclusive

Évoquer la question des défis suggère une lecture de l'envergure des groupements aux enjeux souvent divergents. Ces défis touchent aussi à la lecture des règles de fonctionnement, à la question liée au statut de la femme et à la question de l'alternance.

2.3.1. La question des groupements influents et l'inclusion

Des données de terrain, il ressort qu'au sein des groupements d'envergure, les membres ne perdent pas de vue le statut de chaque micro-institution et des individus qui y sont. Dans ce sens, l'indépendance dans le fonctionnement et la différence des réalités des micro-organisations concourent à ce que ces groupements influents dominent et marquent négativement l'inclusion. À propos d'indépendance dans le fonctionnement, les propos suivants sont illustratifs : « *Non je ne pense pas qu'il y a inclusion, car chacun avec ses objectifs... chacun a ses règles* » (T. S. S, 41 ans, Producteur agricole, gouvernance formelle 20/03/2025).

En rapport avec la différence et la spécificité des situations, les groupements influents et les groupements plus modestes ne vivent pas les mêmes réalités, questions liées à la gestion des fonds ; ainsi qu'on le constate à travers ces verbatims : « *les grands groupements ne connaissent pas trop nos réalités. Chaque structure à sa réalité, ses conditions, ses objectifs et surtout son bailleur* » (O. A, 35 ans, Entrepreneur agricole, RJAPB, 15/03/2025) ; « *Il y a une différence au niveau de la gestion des fonds vu que chaque OP n'a pas les mêmes capacités financières* » (S. I, 31 ans, Entrepreneur agricole, UCAMB, 21/03/2025).

Toutefois, certains enquêtés pensent que l'existence de groupements influents joue sur l'inclusion notamment à travers la détention de grands moyens ; ces moyens pouvant attirer les membres des petites structures. C'est ce qui est expliqué dans les propos qui suivent : « *... parce que si les grands groupes ont déjà des machines pendant que les petits groupes n'ont rien c'est sûr que les femmes, les vieux iront là-bas* » (T. G. D, 34 ans, Producteur agricole, Association Sanan Fangan Dié, 16/03/2025).

Le niveau d'implication des acteurs dépend également des types de filières qui tiennent compte d'une gestion inclusive systémique. Certaines filières impliquent les personnes handicapées, les femmes, les petits producteurs dans la prise de décision comme la filière anacarde gérée par UPPA. Par contre, au niveau des instances supérieures (fédération) l'implication est faible. Les choix des prix et la gestion sont imposés. Les préoccupations des groupes à faibles niveaux de revenu ne sont pas prises en compte et le niveau d'inclusion est minime.

2.3.2. Des enjeux divergents

2.3.2.1. La lecture des règles de fonctionnement

Les organisations paysannes rencontrent des difficultés avec l'instauration de la gouvernance inclusive. Ces difficultés tournent autour de la gestion : frustration, mésententes, problèmes liés au financement, manque de circulation de l'information... Cela crée des difficultés au niveau de la compréhension des enjeux de l'organisation.

Un enquêté explique : « *C'est la compréhension des groupes qui pose soucis. A ce niveau il faut passer par une sensibilisation pour faire comprendre les modes de gestions aux gens. D'autres vont comprendre et d'autres ne vont pas comprendre* » (S. R, 70 ans, Agricultrice, FFRB, 05/04/2025). « *Il y a un problème d'information, car d'autres détiennent la vraie information et d'autres ne font pas circuler l'information. D'autres prenaient les engrains sans rien faire ni rembourser* » (S. S, 65 ans, Agriculteur, FEPAB, 03/04/2025).

En plus de la gestion, ces difficultés tournent aussi autour de la divergence des propositions ou encore entre les membres des groupes spécifiques : « *Nous avons des mésententes entre les groupes spécifiques... Nous avons les difficultés liées à l'application des textes* » (S. M, 34 ans, Producteur agricole, Allah Komi, 19/03/2025).

Cette frustration peut souvent se manifester sous forme de marginalisation : « *Pour moi, les groupes spécifiques peuvent être confrontés à la sous-estimation. Par exemple un handicapé qui travaille au milieu des personnes bien portantes ah c'est un peu compliqué* » (T. G. D, 34 ans, Producteur agricole, Association Sanan Fangan Dié, 16/03/2025). Aussi, pour B.S « *Les groupes spécifiques ne sont pas parfois totalement impliqués dans la vie de l'organisation paysanne. Dans la pratique, ils ne sont pas consultés. Ils sont marginalisés* » (B.S, 40 ans, masculin, Conseiller technique en gouvernance locale, 03/04/2025).

Une autre difficulté mentionnée a été celle du financement. Dans ce sens, « *les problèmes rencontrés sont surtout au niveau des crédits et garanties* » (O. A, 35 ans, Entrepreneur agricole, RJAPB, 15/03/2025). Cette situation s'explique selon cet enquêté par le fait que « *le nombre élevé des postulants en intrants et matériels agricoles fait que tout le monde ne peut pas avoir au même moment* » (S. S, 50 ans, Animateur endogène, CPF, 21/03/2025).

De nombreux défis sont donc soulevés en lien avec la diversité des acteurs aux logiques souvent divergentes. Les acteurs des organisations paysannes sont confrontés à la maîtrise et à l'application des textes et le respect des engagements. En effet, avoir des textes qui définissent le cadre et le fonctionnement des organisations ; les connaître et les maîtriser revêt une importance capitale dans la mise en œuvre de la gouvernance inclusive. Dans ce sens l'inexistence des textes ainsi que leur méconnaissance et leur non-maitrise constitue un désavantage pour les différents acteurs. Les extraits suivants affichent les défis liés à la maîtrise et l'application des textes relatifs à la gouvernance inclusive : « *Les acteurs avant tout doivent maîtriser les règles et être aptes à les appliquer* » (B. Y, 60 ans Aide-Comptable, Fédération des Éleveurs du Burkina, 19/03/2025).

Une autre difficulté concerne la diversité des règles selon les partenaires. Aux dires des membres des organisations paysannes, les règles des partenaires anglais diffèrent de celles des Français, des Chinois. Cela pose problème ; car « *Quel qu'en soit le modèle de gouvernance, c'est celui qui donne l'argent qui a le dernier mot* » (S.

S, 50 ans, Animateur endogène, CPF, 21/03/2025). O.I. appuie en ces termes « ... Nous avons la non-maitrise des textes puisque beaucoup ne savent pas ce que disent les textes de l'OHADA. Il y a aussi la dépendance des organisations paysannes vis-à-vis des partenaires, des projets et programmes des services déconcentrés de l'Etat » (O.I, 36 ans, producteur agricole, 24/03/2025).

De même l'application des textes et les insuffisances liées à la gestion telle que l'effectivité des bilans sont ressorties des données du terrain comme une difficulté des organisations paysannes. Ce constat est fait dans les propos ci-après : « nous avons aussi la tenue des bilans par des rencontres, car d'autres ne font pas de bilan d'activités » (S. S, 65 ans, Agriculteur, FEPAB, 03/04/2025).

2.3.2.2. La question liée au statut de la femme

Évoquer les défis liés à l'adoption du modèle de gouvernance inclusive au sein des Organisations Paysannes, c'est aussi soulever la contribution des femmes à l'intérieur de ces entités. Ainsi, il ressort que l'intégration des femmes constitue un autre défi comme le soulignent ces propos : « il y a des mésententes entre les hommes et les femmes. Vu que les femmes n'ont pas la même force que nous » (T. Z, 35 ans, Producteur agricole, Ansar, 19/03/2025). Ces propos sont entretenus par l'environnement social dans lequel se trouvent les organisations. Pour certains « Ici, je dirai que les hommes ont plus de force que les femmes, donc les hommes travaillent plus dur que les femmes » (S. I, 31 ans, Entrepreneur agricole, UCAMB, 21/03/2025). Ces mots traduisent une réalité qui détruit ou ralentit les ambitions des femmes à mieux contribuer au fonctionnement optimal de ces organisations.

Le statut matrimonial vient ralentir les possibilités qui leur sont offertes occasionnellement, c'est ce qu'affirme une productrice « La difficulté majeure était avec les femmes mariées parce que même si nous menons certaines activités, avec leur foyer c'est compliqué » (S. M, 25 ans, Productrice agricole, URJAPB, 18/03/2025).

Des contraintes sociales et familiales vont restreindre ainsi l'ambition de nombreuses femmes « Oui, puisqu'il y a certains qui ont peur d'occuper un certain poste, jeunes comme femmes » (S. Y. L, 30 ans, Secrétaire Permanent des producteurs agricoles du Burkina, URJAPB, 18/03/2025).

2.3.2.3. L'alternance : Une question de générations ?

Passer la main à de nouvelles compétences reste un défi. Aussi, il est ressorti que certains membres élus peinent à observer l'alternance prévue par les textes dans toutes les organisations et à tous les niveaux (association, groupement, union ou fédération...) : « Le non-respect de l'alternance dans les organisations paysannes, car généralement les gens ne pensent qu'à eux-mêmes et ne veulent pas céder leur

place » (B.S, 40 ans, masculin, Conseiller technique en gouvernance locale, 03/04/2025).

La question des mésententes est alimentée par le non-respect des textes qui prônent l’alternance. Pour contourner ces textes, il est reproché aux jeunes d’être impulsifs, incomptents pour assurer la survie des organisations, d’être à la recherche de gain rapide et facile, de manquer de discernement. Cette attitude crée des mésententes autour de la gestion des ressources financières et réduit l’entraide entre les membres des groupes : « *Les jeunes sont impulsifs et ont tendance à aller vers le gain facile. Cela crée des mésententes entre les membres. Généralement il y a des mésententes en ce qui concerne la gestion des fonds...* » (T. S. Y, 54 ans, Producteur agricole, Gouvernance formelle, 19/03/2025).

Le refus du renouvellement des organes dirigeants peut s’expliquer aussi par le manque de formation de certains membres. Les extraits suivants permettent de l’appréhender : « *Le problème est le non-respect de l’alternance, car les gens refusent de partir. Après 2 ou 3 mandats, ils refusent de céder la place aux autres. À un certain moment, la gouvernance pose un problème* » (S. S, 50 ans, Animateur endogène, CPF, 21/03/2025). Les propos qui suivent expliquent cela :

« *Lors du renouvellement des instances, les membres ne sont pas qualifiés. Cela fait que si on met un jeune à la tête, l’organisation va tomber. Ils n’ont pas un certain niveau de maturité d’abord. On doit travailler à faire moitié-moitié d’abord. Après on peut faire un plaidoyer pour augmenter* » (O.I, 36 ans, producteur agricole, 24/03/2025) ; « *Généralement avec les jeunes, ce n’est pas simple. Ils sont pressés d’avoir des revenus. Au début, ils sont motivés et ils repartent à la longue* » (B.S, 40 ans, masculin, Conseiller technique en gouvernance locale, 03/04/2025).

3. Discussion

Les enjeux qui se construisent autour du fonctionnement des organisations paysannes renvoient nécessairement à des cadres théoriques faisant référence à l’analyse des modèles qui structurent l’action collective. Ces modèles d’action collective soulèvent la confrontation des logiques et des représentations des acteurs.

L’organisation, un construit d’acteurs multiples aux intérêts discordants

La pluralité des acteurs participe à créer des difficultés au sein des organisations paysannes au vu de la multiplicité des objectifs, des missions, des champs d’actions, des modes de gestion (capacités) financiers, des règles, des intérêts et des enjeux. La présence d’acteurs multiples va créer une modification des pratiques et des habitudes. La

création de ces nouveaux rapports favorise la compétition que mettent en avant les groupes influents.

C'est ce que souligne P. Livet et L. Thévenot, 1994, cité par M. R. Mercoiret (2003, p3) à travers une analyse sur les modèles d'action collective que soulèvent la confrontation des logiques et des représentations des acteurs sur une même situation, ce qui renvoie à la construction des compromis et des ajustements permettant le maintien des liens entre action collective, éthiques et émotions. Le maintien des liens est un impératif pour la survie. Ainsi, l'inclusion devient un argument pour mesurer la capacité des membres, notamment les responsables à fédérer les membres et à les unir.

L'analyse de P.M. Bosc et al., (2003, p4) donne une réponse et une contribution à ces rapports complexes entre acteurs pluriels. Ces auteurs mènent une analyse sur les liens entre Organisations et agriculture. Cette analyse, qui corrobore nos résultats sur cet aspect, soulève en partie le rôle des organisations dans les agricultures locales dans la mesure où l'organisation est indispensable et incontournable au fonctionnement de ces agricultures. Nos résultats de terrains révèlent des modèles d'organisations internes qui épousent l'environnement socioculturel. Ceci est aussi partagé par P.M. Bosc et al., (2003, p4), lorsque dans leur analyse ils soutiennent que l'organisation a toujours existé dans les sociétés paysannes, avec pour objet de régler les relations internes au groupe local. Cependant, avec l'intégration au marché, les besoins en organisation augmentent au sein des structures paysannes. Les relations en interne se complexifient et les modèles de gestion changent. Ainsi, les organisations paysannes constituent une interface entre la société locale et l'environnement économique, social et institutionnel P.M. Bosc (2003, p4). Cette dynamique, structurée par la conquête de nouveaux marchés, va avoir pour objectif la défense des intérêts de certains membres au détriment des autres.

Pour comprendre les réalités actuelles des organisations paysannes, il faut lire les dynamiques sociales internes, l'évolution de l'environnement économique et institutionnel qui englobent le jeu interne des pouvoirs. H. Mendras (1976), cité par E. Sabourin (2003. P4), dans sa réflexion sur les sociétés paysannes aide dans l'analyse de nos résultats, ainsi, l'organisation est un construit social qui a sa propre dynamique, et qui résulte des interactions dialectiques entre les acteurs, la société locale et son environnement.

Les organisations ne mobilisent pas tous les paysans. Il y a souvent une volonté minoritaire au départ, avec comme enjeu l'élargissement des capacités de mobilisation afin d'améliorer le pouvoir de négociation. Pour E. Sabourin (2003, p4), les dynamiques actuelles imposent des négociations internes mettant en évidence la recherche de compromis plus que d'affrontements. Ces compromis peuvent accentuer le risque de nouvelles formes de soumission aux acteurs dominants. Ces dynamiques expriment aussi des différentiations existantes et le risque de leur renouvellement (inclusion/exclusion). La

capacité des organisations de producteurs à négocier de manière équitable et durable va dépendre de la validité (en termes de confiance) des cadres de concertation et de la stabilité des compromis qui y sont élaborés.

Dans ce cadre, P. Burnod, J.P. Colin (2012, p70) en étudiant le cas de la Côte d'Ivoire, du Ghana, du Kenya, de l'Afrique du Sud, dans la lecture de l'exclusion et de l'inclusion des petits producteurs, analysent les effets des relations entre agro-industries et exploitations familiales qui gagneraient à être conduites au-delà du prisme des relations contractuelles. Le processus productif étant un construit social qui constitue donc un véritable enjeu, central pour l'avenir des agricultures familiales P. Burnod, J.P. Colin (2012, p83).

Les groupes d'agriculteurs (coopératives, associations de producteurs) font preuve de capacité de construction sociale de nouvelles règles. Il s'agit toujours de s'adapter et de négocier des mécanismes de fonctionnement et surtout de reproduction de leurs valeurs et de leur système social, technique et économique. Cette négociation met en jeu des acteurs locaux, mais aussi externes. Cela ne va pas sans conflit entre acteurs appartenant à des catégories diverses, à des mondes différents : leaders et techniciens, jeunes et anciens, agriculteurs et éleveurs... L. Boltanski et L. Thévenot (1991). De nouvelles règles sont nécessaires dans la mesure où l'on change de principe de justification. On observe d'ailleurs une grande capacité à manipuler ou à cogérer divers corps de règles. Pour les auteurs, les réseaux interpersonnels constituent un exemple de structure formelle qui met en relation divers acteurs individuels et institutionnels autour d'objets communs.

L'asymétrie de pouvoir : la question de l'alternance

L'introduction de la gouvernance inclusive a entraîné les modifications des pratiques au sein des organisations paysannes. Sont observés le « délitement » des liens sociaux et la « désorganisation » sociale. En ce qui concerne le « délitement » des liens sociaux, il ressort que la gouvernance inclusive fragilise la cohésion à l'intérieur de l'organisation. Cela se manifeste par l'inversement des rôles et des repositionnements de certains groupes (jeunes, femmes) dans des sociétés où la femme a un statut particulier.

Ces chamboulements observés font penser à des conflits de générations au sujet de la gouvernance au sein des OP qui souffrent d'un manque d'alternance. L'ancienneté est mentionnée comme facteur de compétence pour une gestion réussie. En fait, dans le processus d'inclusion, la maturité et l'expérience peuvent concourir à se démarquer des autres structures. Au-delà de notre posture, les données de recherche de V. Thériault et B. Barry (2014, P 31) soulèvent d'autres enjeux en Guinée. Ainsi, parmi toutes les ressources productives, l'accès à la terre est certainement un facteur limitant important pour la participation des jeunes dans l'agriculture. La terre

est régie par un régime foncier coutumier et l'héritage demeure la principale voie par laquelle les jeunes peuvent y accéder. Avec l'espérance de vie en hausse, les jeunes doivent attendre plus longtemps avant d'hériter de leur part de terres. La grandeur et la qualité des parcelles héritées influencent la réussite des jeunes à tirer profit de la terre. Or la corrélation est faite entre disponibilité à un espace de production, capacité de production et capacité à gouverner des organisations. Nous sommes face à des sociétés marquées par la gérontocratie, la division entre sexes, et la réciprocité élargie. Aussi, la recherche de compromis reste permanente. Cependant pour J. Wey (2007, p21), plus les acteurs rentrent dans des logiques de compromis et plus s'accroît le risque de nouvelles formes de soumission aux acteurs dominants, car il est clair que les organisations paysannes ne sont pas hors de la société d'où elles émergent. Elles reproduisent les contradictions des sociétés qui les englobent. Elles expriment les différenciations existantes avec un risque de renouvellement de ces différenciations (inclusion/exclusion). L'alternance est marquée par les dissymétries sociales que portent les organisations paysannes. Elle est perçue comme une manifestation de l'inclusion et son absence peut être une manifestation de l'exclusion. Ce problème gangrène le fonctionnement de nombreuses Organisations Paysannes créant des conflits générationnels.

Sur la question du genre

Les données de terrain ont montré que les femmes jouent un rôle très important dans le secteur agricole, représentant plus de la moitié de la main-d'œuvre agricole. Elles sont actives dans les activités du champ jusqu'à l'assiette. Néanmoins, elles font face à d'importantes contraintes qui réduisent leurs opportunités de revenus. Le cas de la Guinée, exploré par Thériault V. et Barry B., (2014, p 28 et 29), soulève les contraintes liées à l'accès à la terre défini par un régime foncier coutumier et l'héritage où les hommes demeurent les principaux propriétaires fonciers. Ainsi, environ 95 % des chefs d'exploitation sont des hommes (Barry, 2012). Dans ces conditions, le risque de perdre l'accès au droit de cultiver pour les femmes qui sont non-propriétaires de la terre existe bel et bien. Les auteurs prennent l'exemple, des femmes qui ne peuvent bénéficier des engrains subventionnés vu que ceux-ci ont été remis au chef de l'exploitation, qui est dans la plupart des cas un homme. L'accès au crédit est une autre contrainte à laquelle les femmes font face. Dans bien des cas, la signature de l'homme est requise pour que la femme puisse accéder à du crédit, puisque celui-ci se porte garant du crédit octroyé. Ces problèmes sont encore plus sévères pour les femmes qui sont veuves. En outre, elles ont un réseau social relativement limité pour la commercialisation de leur production. Les normes sociales exercent aussi une influence sur les opportunités d'affaire des femmes.

Certaines d'entre elles doivent recevoir l'approbation de leur mari avant de pouvoir vendre du riz au détail dans certains marchés.

La situation peu enviable des femmes ne fait pas d'elles des « victimes résignées ». Dans bien des cas, elles disposent de stratégies de résilience pour s'en sortir et pour atténuer ces contraintes. Dans la ville de Bobo-Dioulasso, un dispositif interne de solidarité permet de créer et d'entretenir un cocon ou un réseau informel pour anticiper et atténuer les effets de ces contraintes. Ce mécanisme est aussi perceptible à travers l'étude ethnographique effectuée sur le site de Berkane - Région de l'Oriental- et celui de Chtouka Ait Bah - Région de Souss Massa par S. Salhi (2024, p1). L'auteur y examine comment les femmes, en tant que sujets, ont la capacité d'agir contre les relations de pouvoir asymétriques qui marquent ce milieu du travail agricole. Des actes subtils de résistance des travailleuses agricoles sont observés. La résistance active des femmes s'observe par la construction de relations positives, des techniques de sabotage, de commérage, de fausse conformité et de fausse déférence. Leur stratégie ayant comme objectifs d'atténuer les conditions de travail précaires et la réduction du contrôle et de l'autorité de la hiérarchie du milieu de travail. Cette résilience rencontre sur certains dispositifs mis en place des mécanismes endogènes d'adaptation. C'est le cas dans notre recherche à Bobo où il existe des regroupements par genre (communément appelé le Léguéré) pour avancer avec les différents travaux, dont les travaux agricoles. Ces entités sont des cadres d'expressions et « d'épanouissement » pour amortir les défis auxquelles sont confrontées les femmes. En outre, ces cadres sont des espaces d'expressions culturels à exploiter pour « réussir » la dynamique du développement selon O. Lédea, 1990, lorsqu'il étudie les structures (groupements) traditionnelles villageoises « KombiNaam » chez les Moisé comme moyen d'adaptation du monde paysan aux changements que traversent ces milieux.

Cette résilience ne fait pas perdre de vue le fait que les femmes sont encore subordonnées économiquement et politiquement selon la logique de la stratification sociale et de la stratification du travail. La situation similaire est reportée par P. Burnod, J.P. Colin (2012, p70) sur la faible implication des femmes sur les systèmes de droits fonciers locaux. Les hommes restent les principaux propriétaires ou gestionnaires de patrimoines fonciers familiaux, et sont les seuls jugés en mesure de s'engager dans les projets de contrats. L'implication des femmes est timide dans les sphères décisionnelles et leurs espaces de pouvoir restent marginaux dans les Organisations Paysannes.

Conclusion

Cette analyse portant sur la gouvernance inclusive au sein des Organisations Paysannes à Bobo-Dioulasso avait pour objectif de mener la réflexion sur les défis et les implications liés à l'introduction de modèle de gouvernance « encadré » dans le monde paysan. Ainsi, à

travers une ethnographie, elle a soulevé les enjeux qui se construisent autour de la gestion des organisations à différents niveaux.

Au niveau de la connaissance sur la gouvernance inclusive, il ressort que la perception de l'inclusion varie selon les positions, les statuts et les intérêts à défendre dans la structure. En outre, le modèle de gouvernance inclusive rime avec l'amélioration de la gestion et surtout la disponibilité de textes règlementaires sur lesquels les organisations paysannes devraient s'appuyer. Une démarcation s'observe entre existence, respect des textes et contraintes sociologiques.

L'exigence de gouvernance dite inclusive va bouleverser les pratiques des organisations paysannes. Ainsi, l'intégration des groupes spécifiques et la prise en compte de leur besoin ont été relevées, matérialisant ainsi les attentes au niveau des changements d'habitudes. L'inclusion des femmes, des jeunes, des personnes en situation de handicap au sein des organisations paysannes soulève d'énormes difficultés liées à la gouvernance, à la diversité des acteurs aux intérêts divergents, à l'application des textes, à l'alternance, à la place des femmes. Les défis sont encore nombreux.

Cette étude pourrait être utilisée par les décideurs politiques, notamment ceux en charge de l'agriculture. Cette structure institutionnelle pourrait exploiter ces résultats pour améliorer l'intervention par la protection et l'assistance des acteurs paysans dans la mise en œuvre d'une gouvernance systémique ; cela se fera à travers des défis à relever qui sont : la gestion des compromis entre acteurs (faibles # dominants) ; la lecture des alliances stratégiques, le renforcement des compétences des producteurs dans les domaines technique et organisationnel, l'harmonisation des textes aux facteurs culturels. Les textes n'étant pas en accord avec les réalités du milieu, cela peut empêcher l'atteinte des objectifs... Ces défis imposent de repenser et de coconstruire (au regard des discussions issues de l'atelier de co-construction) l'avenir de l'agriculture et de proposer des alternatives. Cela va consister à tirer des leçons des pratiques de solidarités locales, des pratiques locales de gouvernance du milieu social ; y intégrer les éléments de la gouvernance inclusive (pertinent), pour une meilleure planification des politiques agricoles au Burkina Faso. Les deux modèles ne sont pas antinomiques et ne sont pas en concurrence.

L'inclusion demande la prise en compte des pratiques endogènes, des spécificités rencontrées dans l'environnement social. Il faudra donc co-identifier les contraintes et les défis à l'échelle locale et co-identifier les solutions correspondantes aux défis qui permettront de bien définir, planifier les politiques agricoles. En outre, l'inclusion au sein des organisations paysannes suppose la valorisation de la créativité, des compétences des jeunes, la participation active et la motivation des femmes et des groupes dits « minoritaires » (personnes handicapées, personnes âgées, personnes déplacées, petits producteurs...) pour la sécuritaire alimentaire du Burkina Faso.

Références bibliographiques

- Boltanski Luc, Thevenot Laurent, 1991, De la justification. Les économies de la grandeur, Paris, Gallimard.
- Bosc Pierre-Marie, Mercoiret Marie Rose, Sabourin Éric, 2003, Agricultures familiales, action collective et organisations paysannes, Séminaire Permanent Action Collective, Actes du séminaire, Montpellier, France, CIRAD, Colloques.
- Burnod Perrine et Colin Jean-Philippe, 2012, Grands investissements agricoles et inclusion des petits producteurs : leçons d'expériences dans 7 pays du sud, CIRAD.
- Camara Clémentine, Bourgeois Robin, Jahel Camille (2019), Anticiper l'avenir des territoires agricoles en Afrique de l'Ouest : le cas des Niayes au Sénégal. Cahiers Agricultures, pp. 12-28, disponible en ligne à l'adresse suivante : ff10.1051/cagri/2019012ff. fhal-03554747f, consulté le 20 novembre 2024.
- Alain de Janvry et Sadoulet Elisabeth, 2004, Organisations Paysannes et Développement Rural au Sénégal, Université de Californie Berkeley.
- Livet Pierre, Thevenot Laurent, 1994, Les catégories de l'action collective. In Analyse économique des conventions, Orlean. A (ed). Paris, PUF.
- Mendras Henri, 1976, Les sociétés paysannes. Éléments pour une théorie de la paysannerie. Paris, Armand Colin.
- Mendras Henri, 1993, La fin des paysans, collection Babel, Actes Sud.
- Moukite Khalid (2014), « Gouvernance, Développement économique du Maroc et migration » Coordination (Khalid Moukite), Bulletin économique et social du Maroc, N.V série N° 168, décembre 2014, p.11- p33.
- Ouédraogo Bernard Lédea, 1990, Entraide villageoise et développement. Groupements paysans au Burkina Faso, l'Harmattan.
- Thériault Véronique et Barry Boubacar, 2014, L'inclusion des pauvres, des jeunes et des femmes dans la chaîne de valeur riz : Le cas de la Guinée, PRESAO.
- Samiha Salhi, 2024, Dans l'ombre du quotidien : la résistance cachée des travailleuses agricoles au Maroc, Alternatives Rurales Hors série ouvrières agricoles.
- Wey Joseph, Oth Batoum R., Faikréo Jean, Takoua Siméon, Mobelpa O., 2007, Caractérisation des organisations paysannes au nord-cameroun : cas des Terroirs de laïnde karewa mafa-kilda et israël, PRASAC/CIRAD.